

Messenger, 37, Grande-Rue, tél. 50.49.38.44

SAINT-JULIEN

Une association franco-suisse fait surface pour sauver l'Aire

Grave pollution chronique, aménagement excessif des rives, menace d'assèchement : l'Aire n'est plus qu'une rivière moribonde. La pêche y est interdite depuis de nombreuses années. Ça et là, ont fleuri des panneaux « Danger — Eaux polluées ».

L'Aire est bien connue de tous les pêcheurs. Elle était autrefois une belle rivière à truites. Elle prend ses sources en France, au-dessus de Saint-Julien, passe la frontière à Perly-Certoux, et s'écoule dans la plaine de l'Aire pour finalement se jeter dans l'Arve près des Vernets.

Décidée de rendre l'Aire à sa vie de rivière, l'A.P.A.A. (Association pour la protection de l'Aire et de ses affluents) s'est constituée à Confignon. Regroupant pêcheurs, riverains, habitants des communes du bassin de l'Aire, l'A.P.A.A. s'est dotée de statuts internationaux lui permettant d'agir autant en France qu'en Suisse. Sa création est soutenue par plusieurs organisations de protection de l'environnement.

L'A.P.A.A. entend agir selon les trois axes principaux suivants :

• Obtenir une amélioration de la qualité de l'eau

Pour atteindre ce but, il faut en priorité améliorer les installations d'épuration des eaux usées, tant à Saint-Julien qu'à Confignon. Des techniques d'épuration complémentaires telles que des étangs de lagunage doivent être mises en place. Il faudra également diminuer la pollution d'origine agricole provoquée par le lessivage des engrais et pesticides destinés aux cultures.

La gestion des déchets du canton de Saint-Julien doit aussi être repensée. Actuellement, les déchets ménagers sont entassés dans une gigantesque décharge dont les eaux percolent dans le nant de Feigère, l'affluent principal de l'Aire.

• Restituer un débit plus naturel à l'Aire

Les déboisements, la canalisation de l'Aire, le drainage de la plaine de l'Aire, et l'augmentation des surfaces bâties ont accéléré l'écoulement de l'eau. En période de pluies cela provoque des



L'ÉTAT ACTUEL DE LA RIVIÈRE.

crues aussi soudaines qu'importantes : les eaux du bassin versant de l'Aire circulent à toute vitesse à travers les tuyaux pour venir rapidement grossir la rivière.

Pour jouer le rôle de rétention de l'eau, des milieux humides peuvent être recréés, et des bassins de rétention aménagés tant dans les zones d'habitation et les zones industrielles, que le long des voies de transport.

L'A.P.A.A. déplore d'autre part le fait que tout un quartier de villas ait été bâti dans la zone inondable de l'Aire (commune d'Onex). Pour protéger ensuite ces habitations des inondations périodiques, une galerie de décharge a dû être construite en amont : cette galerie collecte les eaux de crue pour les amener directement au Rhône depuis Confignon. Les villas sont au sec mais la rivière a perdu une partie de ses eaux dans son cours inférieur.

Enfin, il faudra remédier aux effets négatifs du manque d'eau en période d'étiage (été et automne). Dans ce contexte, le projet du département des travaux publics de détourner les eaux usées de Saint-Julien sur la S.T.E.P. d'Aire présente une menace grave pour la rivière. Le D.T.P. entend ainsi diminuer la pollution de l'Aire, mais cette solution accentuera le déficit en eau de

la rivière. Ce projet ne doit en aucun cas être réalisé sans que soient étudiées au préalable d'autres possibilités d'améliorer l'épuration des eaux de Saint-Julien. Le projet du D.T.P. devra faire l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement incluant les impacts sur l'hydrologie de l'Aire.

(Cliché Messenger)

• Revitaliser les milieux naturels

Certaines mesures toutes simples peuvent être réalisées très rapidement pour rendre une partie de sa valeur écologique à la rivière. Dans les secteurs canalisés, un lit mineur hospitalier pour la faune piscicole peut être recréé sans difficulté. La remise en eau des bras morts permettrait de reconstituer des zones humides riches en espèces animales, tandis que des reboisements rendraient un aspect naturel aux rives.

Le milieu riverain est un milieu potentiellement très riche. Pour peu que l'on redonne à l'Aire quelques-unes de ses caractéristiques naturelles, elle sera à nouveau une rivière à truites et accueillera sur ses rives la faune et la végétation typiques de ce genre de milieu.

L'A.P.A.A. entend utiliser tous les moyens légaux à sa disposition pour réaliser son but de protection de l'Aire et de ses affluents.

Lors de la création de l'association, plusieurs personnalités du gouvernement de la République de Genève étaient présentes. Le siège de l'A.P.A.A. est fixé à Saint-Julien.